L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 OCTOBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La , Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 7 OCTOBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per tours.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se vendent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres cotes, seaux et brodequins.

La question de l'Atchafalaya.

Il y a certains points qu'il ne faut jamais perdre de vue, toutes les fois qu'il s'agit du Mississippi et de ses améliorations.

1° Il traverse l'Union de part en part, du Nord au Sud, et, par ses tributaires, arrose le pays dans presque toute sa largeur; par conséquent, ce n'est plus un cours d'eau local; il a un caractère essentiellement national. Partant, c'est le gouvernement général qui doit en prendre le contrôle et assumer la responsabilité des accidents, des catastrophes qu'il peut occasionner, dans son parcours. Nous pouvons même ajouter que cette responsabilité du gouvernement de Washington a des degrés divers; elle grandit à mesure que le fleuve pénètre plus avant dans les terres et s'approche davantage des rives du Golfe—parce qu'alors le Mississippi a à supporter tout le poids des eaux qui lui arrivent, à la fois, des extrémités nord, est et ouest de son immense bassin, soit par l'artère principale, soit par les larges rivières qui viennent, de droite et de gauche, se déverser dans son sein.

2° Pour régler le cours d'un pareil fleuve, pour en assurer la navigation, depuis ses sources si diverses, si éloignées les unes des autres, jusqu'à son embouchure, il faut agir dans les travaux; il faut un système bien arrêté, qui embrasse le fleuve et ses tributaires dans tout leur parcours—de telle sorte, qu'une œuvre entreprise à telle hauteur ne nuise pas à celles qui peuvent s'accomplir au dessus ou au dessous; que toutes, au contraire, s'harmonisent et concourent également à l'amélioration de la navigation et à la sûreté des terres riveraines.

3° Il n'y a que deux moyens, bien différents et complètement opposés, cela est vrai, mais également efficaces, de venir à bout de ses caprices, de ses fureurs, aux époques de grandes pluies ou de grandes crues :

Lui donner tous les débouchés dont on peut disposer, ou dont il peut avoir besoin ; le laisser, s'il le faut, déborder à droite et à gauche, sur telle ou telle étendue de terrain, qu'il couvrira de ses eaux et fécondera de son limon; en un mot, le traiter comme les Egyptiens ont, depuis des milliers d'années, traité leur Nil; ou bien, le resserrer, l'encaisser entre deux hautes et puissantes levées, d'une immense étendue, et courant, sans interruption, sans lacune, de Cairo aux Jetées Eads.

Le premier point est acquis au procès, les témoins ont été entendus, les débats sont clos, l'arrêt a été rendu ; c'est le Congrès qui s'est chargé de le prononcer. Le Mississippi est bel et bien un fleuve national; les votes des deux Chambres le disent clairement—autrement les allocations qu'elles ont accordées n'auraient aucune raison d'être. Le Congrès a reconnu son devoir; il a commencé la tâche; il ne peut se dérober à ce devoir, discontinuer cette tâche, sans se déjuger lui-même, sans être pris en flagrant délit d'inconséquence.

Le second point est également consolidé et par le gouvernement de Washington, qui a nommé une Commission pour diriger et accomplir les travaux d'ensemble et voté les fonds nécessaires, et par les Etats, qui ne demandent pas mieux que de laisser la Commission et poursuivre l'entreprise suivant les plans qu'elle a adoptés, et sont mêmes prêts à l'aider dans la mesure de leurs moyens, bien qu'en principe, ils n'y soient pas obligés, car c'est le devoir du Trésor national de pourvoir aux besoins d'une œuvre nationale.

Reste le troisième point sur lequel, malgré quelques différences de détail, on est également d'accord.

Le système des débouchés est abandonné; le but que poursuit le gouvernement, c'est l'amélioration de la navigation du Mississippi; or, les débouchés la mettraient en danger. Encore moins faut-il songer à régler les inondations de notre fleuve comme on règle, en Egypte, celles du Nil; personne n'en veut entendre parler, ni le Congrès, ni les Etats, ni les particuliers.

Toute la question se résume donc en ceci : Application aussi complète, aussi prompte que possible, du système des levées continues, préféré par le Congrès, préconisé par le capitaine Eads et adopté par la commission des ingénieurs. C'est celui qui semble, en effet, répondre le mieux aux besoins du pays, et c'est aussi en vertu de ce plan que l'on a dernièrement fermé la brèche du Bonnet Carré qui s'était formée, il y a plusieurs années, et que l'on avait laissée ouverte. On s'est aperçu que les débouchés de ce genre faisaient perdre beaucoup de terrain aux riverains de la section, sans prévenir ailleurs les inondations et les désastres qui en sont la suite.

Pourquoi donc quand, plus haut, sur l'autre rive, on se trouve en face d'un débouché plus considérable, plus dangereux, devant celui de l'Atchafalaya, ne se hâte-t-on pas de le fermer aussi ?

Il y a là, de la part de la Commission, une inconséquence qu'on a de la peine à s'expliquer, car le Congrès a ordonné cette fermeture, au moins partielle, pour le moment, et, devant se compléter, peu à peu avec le temps.

L'Atchafalaya fait, dès les ans, des progrès alarmants, il s'élargit et se creuse sans cesse. A certains endroits où il n'avait qu'une profondeur de quelques pieds, il n'y pas un grand nombre d'années, il en a cent et même davantage; il détourne aujourd'hui un bon quart des eaux du fleuve. Tous les hommes compétents, tous ceux qui ont étudié la question, tous ceux qui ont été témoins des progrès incessants de cet ancien bayou, transformé peu à peu en formidable rivière, jettent le cri d'alarme.

On se demande, avec anxiété, pourquoi les travaux de fermeture, prévus, indiqués, ordonnés, en vue desquels des fonds ont été votés, n'ont été, nous ne dirons pas exécutés, mais même commencés, tentés. Comment la Commission n'a pas encore soumis le moindre plan à cet effet. Elle se retranche sur ce fait que le Congrès n'a voté aucune somme spéciale. Nous ne savons jusqu'à quel point cette excuse est admissible, et s'il est permis d'interpréter ainsi la conduite des deux Chambres. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elles ont, toutes deux, ordonnés la fermeture graduelle de l'Atchafalaya, et qu'en même temps elles ont accordé, pour le Mississippi, des allocations plus considérables qu'à l'ordinaire, N'y a-t-il pas là une singulière coïncidence et ne devait-on pas, en face de cette injonction, d'un côté, de cette argumentation de fonds, de l'autre, se croire obligé de se mettre à l'œuvre ? Nous n'avons aucun parti pris, nous n'obéissons à aucun esprit de système ; mais un plan, une fois bien arrêté, il faut l'exécuter, le mieux, le plus complètement et le plus promptement possible.

Il n'y aurait que demi-mal à ce qu'on temporisât, à ce que l'on prît son temps pour mieux combiner les travaux, si le danger n'était pas imminent, mais il est là, évident, palpable, grossissant tous les jours, et le moindre retard peut nous être funeste. Il ne faut pas oublier que la pente de l'Atchafalaya est plus grande que celle du Mississippi, que, par conséquent, les progrès, de ce côté, doivent se poursuivre avec autant, sinon plus de rapidité que par le passé. Nous n'y songeons pas assez sérieusement à la Nouvelle-Orléans, et la trompeuse sécurité dans laquelle nous nous endormons nous prépare peut-être un bien triste réveil.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'honorable ALBERT VOORHIES vient d'être nommé, par le gouverneur, membre du Bureau de Santé de la Louisiane, en remplacement du Dr Faget, démissionnaire.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Charbon et coke.—Chez MM. W. G Coyle & Co., 47 Carondelet et Union, on peut en tout temps se procurer, aux prix les plus réduits de la place, l'excellent charbon et du coke supérieur de toute provenance. Voir aux annonces.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willis, coin des rues Baronne et Gravier.

Nous lisons, dans le *Temps* :

Les lettres de notre correspondant spécial ont permis à nos lecteurs de suivre, pas à pas, les opérations du 17e corps d'armée, dont nous avons déjà enregistré les résultats satisfaisants. Ces manœuvres ont permis au général Lewal d'appliquer sur le terrain les idées qui lui sont chères et qu'il a développées avec tant d'éclat dans une série d'ouvrage remarquables. Parmi les innovations que le commandant du 17e corps n'a cessé de préconiser, il en est quelques-unes qui méritent d'être particulièrement signalées ; mais, avant de les indiquer, il est utile de rappeler brièvement les idées d'ensemble dont le général Lewal s'est constamment inspiré.

Rédiés aux préceptes des illustres capitaines du siècle précédent et du commencement de ce siècle, le général Lewal estime que la guerre consiste plutôt en marches qu'en batailles. Préparer la victoire, c'est surtout concentrer le plus grand nombre de troupes possible sur un point déterminé, à tel jour fixé d'avance. Une fois qu'elles seront établies dans les positions qui leur sont assignées, ces troupes feront naturellement leur devoir. C'est le rôle du général en chef de les amener en temps utile sur le terrain qu'il a choisi. Or, on sait qu'un corps d'armée traîne à sa suite un nombre immense de voitures ; chaque batterie d'artillerie emmène, à elle seule, neuf caissons, un chariot de batterie. Il y faut joindre le parc du corps d'armée, qui transporte les munitions et les approvisionnements. Si l'on place ces voitures les unes à la suite des autres, sur une même route, il est évident que l'intervalle qui les sépare augmentera dès qu'elles se mettront en mouvement. C'est ce que le général Lewal a appelé "l'allongement des colonnes", et ce qu'il a essayé d'une façon tout à fait précise. Les formules qu'il a établies permettent d'évaluer à l'avance quelle sera la vitesse de marche d'une troupe quelconque, et l'on devine aisément le parti considérable qu'un général doit tirer de pareilles données.

Mais le général Lewal ne s'est pas borné à étudier le côté scientifique de la guerre ; il n'est pas seulement un stratégiste de premier ordre, il est encore un tacticien hors ligne. Intigeant un éclatant démenti aux soldats de l'ancienne école qui prétendent que les savants sont de médiocres officiers de troupes, le commandant du 17e corps d'armée a manifesté de la façon la plus heureuse de règlements vieillis. Parmi les modifications que sa persévérance imposera, tôt ou tard, à toute notre armée, il convient de citer *les raids* de cavalerie et la création des compagnies franches. A vrai dire, le *raid* n'est pas d'invention récente; les généraux américains en ont fait usage durant la guerre de sécession. On sait, par les correspondances que nous avons publiées, que, d'après cette méthode ingénieuse, les *sandrons*, après avoir chargé l'ennemi et traversé ses lignes, au lieu de revenir en arrière, continuent de se porter en avant et regagnent leurs cantonnements par un long détour, après avoir inquiété l'adversaire sur ses derrières et détruit ses moyens de communications.

C'est, en somme, une opération fort audacieuse, et qui, par cela même, rentre bien dans le cadre des manœuvres de la cavalerie. Il suffit, pour en faire saisir l'extrême importance, de rappeler qu'en 1870 quelques petits détachements de dragons prussiens ont pu traverser une partie de l'Alsace, parvenir jusqu'aux portes du quartier général du maréchal de Mac-Mahon et s'en retourner, munis de renseignements les plus précieux sur la situation de l'armée française.

Les compagnies franches sont également appelées à rendre de grands services : les volontaires qui les composeront, en face de l'ennemi, devront remplir des conditions spéciales, être vigoureux, infatigables ; ils devront aussi connaître le fusil avec une rare dextérité et connaître à fond la langue du pays où les appelleront les hasards de la guerre. On en fera à volonté, des éclaireurs adroits ou des soldats modèles.

Si vous désirez acheter des actions, des ballots, des bons, adressez-vous à A. Willis, courtier, coin Baronne et Gravier.

Sur le monchoir.—Les meilleurs extraits anglais et français peuvent être égaux en qualité, mais bien supérieurs à ceux-ci comme suavité et durée sont ceux Florida de Mure & Lanman ; elle étant l'arôme riche de ces parfums à une fraîcheur et permanence qui lui sont propres. A cette classe nombreuses de personnes délicates dont les nerfs se laissent affecter par les fortes senteurs des extraits européens, l'eau Florida véritable vient avantageusement les remplacer.

Le correspondant particulier de l'*Evénement*, à Draguignan, télégraphie à ce journal :

Draguignan, 18 septembre.

Le conseil général du Var a voté aujourd'hui, sur les conclusions de M. Edmond Magnier, rapporteur de la commission des chemins de fer la concession de la ligne d'intérêt local de littoral de Toulon à Hyères, Fréjus, Saint-Raphaël, à la Société des ponts en fer de Paris.

On mande, de Paris, au *Times* :

On n'a pas assez remarqué le fait que le roi d'Italie n'a pas été invité à assister à l'entrevue de Skiernewice. Cela prouve bien que le but de cette rencontre est de montrer l'amitié qui unit les trois empereurs, et leur détermination à arrêter la marée montante des idées libérales.

Echo logubre.

Lu sur le carnet d'un touriste lutrépide ;

Voir Naples et mourir !

C'est le moment.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 4 octobre :

A en juger par le retard que l'on constate partout, dans la pousse de la canne, il n'est pas probable que beaucoup de sucreries commencent leur roulaison avant le 1er novembre.

—On nous a souvent demandé notre opinion sur la valeur de la récolte de cette année, et nous avons toujours dit qu'il y aurait un déficit de 25 à 30 pour cent, sur celle de l'an dernier.

En face de la situation actuelle, nous ne voyons aucune raison de changer notre évaluation, d'élever la moyenne que nous avons déjà donnée; et, si nous arrivons à 150,000 boucauts, nous pourrons nous féliciter de ce résultat, vu les pertes énormes que nous ont fait subir les inondations, d'un côté, et la longue sécheresse, de l'autre.

Une autre raison tend encore à faire diminuer, cette année, le résultat de la roulaison. Les souches ont manqué à peu près partout ; il faudra donc conserver plus de cannes pour la semence. C'est autant d'enlevé aux sucreries.

—Après une longue sécheresse, pendant la saison où la canne a le plus grand besoin d'eau pour pousser, nous avons des pluies, à une époque de l'année, ordinairement exempte de pluies, et juste au moment où il faut de la sécheresse pour activer la maturation de la plante. Si le mois d'octobre continue à être pluvieux, notre récolte de cannes sera désastreuse. Un rendement peu abondant, tel a été jusqu'ici le seul espoir du planteur, même de celui qui comptait sur un temps favorable.

Il pouvait croire, en effet, qu'un mois, propice à la maturation de la canne, pouvait réparer une partie du mal fait dans le passé.

On peut se féliciter, dans certaines localités, d'une assez bonne récolte de maïs. La plus grande partie du grain a été moissonné et mis en grenier dans de bonnes conditions.

La fenaison a été, cette année, plus abondante qu'à l'ordinaire, pour deux raisons : d'abord le temps, qui a été favorable, puis, la nécessité de faire une plus ample provision de fourrage, attendu qu'il y avait un déficit dans le rendement du maïs.

Les planteurs de riz ont achevé leur battage, et la moisson a été convenable.

Les planteurs de coton ont mis à profit le temps qui favorisait la récolte ; une grande partie de la cueillette est achevée. En ce qui concerne la Louisiane, elle se résout en un déficit.

Quant aux pommes de terre, aux patates, aux choux et autres légumes, la récolte a été plus abondante qu'à l'ordinaire. Le rendement sera une grande ressource pour les masses de la population pauvre.

Somme toute, la plupart des récoltes sont très peu abondantes. Avec de l'économie, on peut arriver encore à ne pas se mettre en dette.

—Le premier envoi de nouveau sirop a été reçu, le samedi, 27 septembre, en ville ; il avait été transporté par le chemin de fer Louisiana & Texas de Morgan ; l'article s'est vendu 50 cents le gallon, à M. Gay Byrne, jr. Il avait été classé Fair. Il provenait de l'habitation Espérance, Nouvelle-Ibérie, propriété de M. V. S Satterfield et avait été consigné à MM. Nalle et Cie, de la ville.

L'an dernier, le premier sirop a été reçu le 1er octobre.

Le 1er du courant, 43 barils de mélasse, nouvelle récolte, sont arrivés sur le chemin de fer Morgan ; ils provenaient de la propriété de M. O J. Durand, de St. Martinville. Ils avaient été consignés à MM. Brierre et fils ; ils ont été vendus par MM. Wogan et fils, courtiers, 50 cents le gallon, à MM. Barkley, Thompson, et Cie. La mélasse a été classée good prime.

—L'usine de sonche de première année, propriété de l'habitation Hopedale, paroisse St. Bernard, appartenant à M Ch. N. Black, se trouve dans nos bureaux.

Elle a 17 pouces longs et rouges, elle mesure 6 pouces de circonférence, au pied, et pèse 6 livres et demie. Elle vient du Honduras Anglais, et a été importée en 1878 ; elle a poussé jusqu'ici, sans engrais, sans soin spécial. La canne avait été plantée d'abord sur une rangée de 80 pieds. L'an dernier, on en avait récolté 4 acres. On pourra en voir des spécimens, jeudi soir, à la réunion de l'Association des planteurs à la Bourse au sucre.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 4 octobre :

Nous avons encore beaucoup de malades, dans toute la paroisse.

—Depuis 10 jours, les jardiniers de notre paroisse ont déployé une énorme activité ; ils ont semé de tous les côtés.

—Les planteurs prévoyants se hâtent de rentrer le plus possible de foin, de fourrages pour nourrir leurs animaux.

Nous avons maintenant deux fois plus de cochons que l'an dernier, mais nous ne voyons pas que ces animaux soient le moindrement assez sés. C'est une propriété comme une autre et qui devrait être, comme les autres, sujette à contribution. La mesure est d'autant plus juste que ce sont ces animaux qui font le plus de mal à nos levées, à nos digues, à nos chemins et surtout aux champs et aux jardins.

—Le Col. H. O. Brown, ingénieur d'Etat, chargé de notre district, est venu inspecter les travaux de Waterloo. Il a trouvé que tout y marche bien mais pas aussi promptement qu'il l'eût désiré.

Il a fait des arrangement qui permettent aux entrepreneurs d'augmenter considérablement le nombre de leurs travailleurs. Le plus grande difficulté est de se procurer des conducteurs pour les bêtes de traits. Les entrepreneurs ont à leur disposition une trentaine de mulets qui restent dans l'inaction, faute de charretiers pour les faire marcher. On fait maintenant, environ 1200 yardes cubes de remblais par jour.

—En moins de 10 jours, les chenilles ont fait beaucoup de dégâts dans les champs de coton, semés en dernier lieu. Les pluies ont été si fréquentes, que les planteurs n'ont pu détruire ces insectes malfaisante ; l'eau, en tombant, entraînait le poison avec elle, et les feuilles restaient à la merci de ces insectes nuisibles.

—Nous avons vu un fort bel échantillon de coton en lin, sortant un pin de MM. Yoke & Gossard ; la fibre est longue, et semble n'avoir été attaquée nulle part. Ce coton sera, certainement, très bien côté à la Nouvelle-Orléans.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 4 octobre :

Nos planteurs sucriers sont prêts à rouler. Quelques-uns commenceront, la semaine prochaine ; M. T. W. Nicol, l'entrepreneur propriétaire de l'habitation Florian Hope, a allumé ses feux, le premier courant.

On s'efforce, en ce moment, de recueillir des fonds pour réparer les levées entre Baton-Rouge et la Nouvelle Orléans. Un meeting a eu lieu dernièrement en cette ville, le chemin de fer de la Vallée du Misslaipi y était bien représenté. On a proposé une souscription volontaire d'un pour cent sur la valeur des propriétés assessées. Dans toutes les régions qui doivent tirer, profit des travaux à exécuter.

Voilà qui est fort bien. Nous sommes prêts à payer cinq fois ce montant pour voir nos levées en bon état et capables de résister au choc des grandes eaux.

Pourquoi notre paroisse ne suivrait-elle pas cet exemple ? Comment pourrait elle faire face à ses obligations, sans se taxer elle même ? refuser de payer les propriétaires de scieries, qui nous ont fourni le bois, grâce auquel nos terres ont été sauvées des flots, serait purement une malhonnêteté. Nous espérons encore que la majorité de nos contribuables comprendront les nécessités de la situation, et que le jury de police votera une taxe extra de cinq *mills*, pour acquitter la dette contractée.

Le *Lake Charles Echo*, paroisse Calcasieu, du 4 octobre :

Nous avons eu de la pluie dans toute la paroisse, la semaine dernière, mais pas aussi abondante que nous le désirions cependant a rafraîchi l'atmosphère et ranimé la végétation. Nos jardiniers peuvent se remettre à l'œuvre, avec l'espoir d'une bonne récolte.

—La Compagnie North American Land and Timber continue activement ses travaux, grâce à l'énergie et au talent de son ingénieur en chef, Mr. F. Thompson, et de Mr. Lamonte, son habile conducteur des travaux. Elle a groupé récemment, deux grands bassins attenant au moulin Drew et construit un vaste hangar pour les bâteaux, elle construit deux énormes barges en fer sur lesquelles elle compte établir des machines pour faire marcher les charrues à vapeur.

D'après le rapport du major Stickney, sur le creusement du Calcasieu, le montant disponible est de $16,500. Un premier relevé a été fait au-dessous de Lac Charles ; un second, à l'embouchure de la rivière.

L'opinion générale est qu'il faut commencer les travaux de ce dernier côté. Plusieurs projets ont même été soumis, mais comme la somme disponible, avant le vote de la loi nouvelle du Congrès, qui n'était que de $10.000, pouvait à peine suffire à exécuter le tiers des travaux nécessaires à l'embouchure ; comme ceux qui doivent se faire, ailleurs, ont beaucoup moins d'importance, on a mieux aimé attendre que l'on eût une somme suffisante pour achever l'entreprise. Avec la somme de $5000 votée dernièrement, on arrive à un chiffre de $16.500, qui semble suffisant.

Pour établir un chenal permanent depuis l'embouchure jusqu'au Lac Charles, il faudra, dit-on, $29,580.

—*Décédé*, chez son père, H. D Pope, au Moulin Drew, Lac Charles, Wm W. Pope, à l'âge de 32 ans.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 4 octobre :

Nous voilà au commencement du mois d'octobre, époque à laquelle tous les préparatifs pour les travaux de roulaison sont à peu près terminés ou en voie d'exécution, et nous voyons très peu de chose se faire sur les habitations pour l'exploitation de la récolte de sucre. Les cannes, cependant, quoique d'une grosseur moyenne, ont une belle apparence. On croit généralement qu'elles donneront un très bon rendement. La majorité des planteurs de la paroisse réserve les quelques arpents qu'elle a pu sauver de l'inondation, pour le plant. Quant à la minorité, elle ne commencera les travaux de roulaison que vers le milieu du mois prochain.

—L'association des planteurs s'est assemblée samedi dernier, au lieu ordinaire de ses séances. Plusieurs citoyens proposés comme membres ont été admis par acclamation et le secrétaire a été requis de le leur notifier. Après la lecture du rapport du trésorier, qui montre que les finances de l'association sont dans un état prospère, les comités permanents suivants ont été nommés : comité des levées, 8 membres ; comité d'amélioration et de fabrication du sucre, 5 ; comité salaires, 7 ; comité de la météorologie, 20 ; comité des variations de la température, 10 ; comité des affaires paroissiales, 3. Le secrétaire a ensuite été requis de donner à l'association des planteurs de la Louisiane avis officiel de l'organisation.

—Le 8 de ce mois, une grande cérémonie religieuse aura lieu, à l'église catholique St-Joseph, à l'occasion de la bénédiction du calvaire érigé par les soins du Rév. Père Ménard dans le magnifique parc de l'église. Cette cérémonie, qui sera sûrement l'une des plus imposantes qu'on ait jamais vues dans notre contrée, sera faite par Monseigneur l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, assisté d'un nombreux clergé du diocèse. Si, ce jour là, le temps est beau, une foule considérable de tous les points de la paroisse et des paroisses avoisinantes se fera un pieux devoir d'y assister.

—Mr. Orville Lejeune, natif de cette paroisse, est mort samedi, et ses funérailles ont eu lieu le lendemain, au cimetière de l'église catholique St. Joseph, au milieu d'un nombreux concours d'amis et de connaissances.

Le défunt a toujours mené une vie simple et sans reproche. Honnête et bon, il était vénéré de tous ceux qui le connaissaient.

A. Willis, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Statistique financière des communes de France.

Le ministère de l'intérieur a dressé, pour l'exercice 1884, ainsi qu'il l'a fait chaque année depuis 1878, un état statistique de la situation financière des communes de France et d'Algérie.

Nous voulons, dit la *République Française*, résumé de ce document les principaux chiffres posés ; c'est, en somme, pour une année l'histoire succinctes de ces petits budgets communaux qui, pour ne pas avoir l'ampleur du budget de l'Etat, n'en sont pas moins soumis aux mêmes lois d'équilibre, aux mêmes vicissitudes, au développement duquel le plus contribuable français n'est pas davantage indifèrent

Le nombre des communes, qui s'élevait en 1883 à 36,097, est monté à 36,105. Dix nouvelles créations ont été inscrites dans l'état statistique que nous avons sous les yeux, savoir : 2 dans l'Aisne, 2 dans la Creuse, 1 dans le Morbihan, 2 dans le Nord, 2 dans le Puy-de-Dôme et 1 en Vendée. On constate, d'autre part, la suppression de 2 communes dans la Marne. La moyenne de la superficie territoriale est, cette année, de 1,461 hectares par commune.

Les revenus annuels des communes de France s'élèvent à 472 millions 151.394 fr , non compris les impositions spéciales. Ces impositions sont composées des centimes additionnels pour dépenses ordinaires et extraordinaires. Le nombre total de ces centimes était, en 1883, de 1,822.511 fr., et il présentait déjà sur l'année précédente une différence en plus de 49,516 fr. Pour 1884, il a atteint 1,856 354 fr., soit une augmentation de 33,843 fr. La moyenne des impositions par commune se trouve ainsi portée de 50 à 51 centimes additionnels.

Si nous prenons dans le total mentionné ci-dessus la chiffre qui se rapporte aux seuls centimes extraordinaires, nous trouvons que leur nombre est, en 1884, de 453,837, contre 422,209 en 1883.

La différence en plus est de 11,528 en 1884 ; comparée à l'accroissement total des centimes, elle fait ressortir à 22,315 l'augmentation afférente aux centimes ordinaires.

Il n'est pas sans intérêt de poursuivre, avec l'auteur du rapport, l'analyse du mouvement que nous venons d'indiquer. On constate alors les résultats suivants pour les différentes catégories de communes : communes imposées de moins de 15 centimes : 9,473, au lieu de 9,530 en 1883, soit une diminution de 57 communes. Les départements qui comptent le plus de communes de cette catégorie sont : le Doubs, pour 516 ; la Haute-Marne, pour 223 ; les Basses-Pyrénées, pour 202 ; les Hautes-Pyrénées, pour 198 ; Meurthe-et-Moselle, pour 184, et la Manche pour 172.

Communes imposées de 15 à 30 centimes : 8,249 au lieu de 8,570, soit une diminution de 321 communes.

Communes imposées de 31 à 50 centimes : 9,240 au lieu de 9,506, soit une diminution de 36 communes.

Communes imposées de 51 centimes à 100 centimes : 10,145 au lieu de 9,938, soit une augmentation de 207 communes.

Communes imposées au-dessus de 100 centimes : 3 768 au lieu de 3,553, soit une augmentation de 215. Notons parmi les départements qui comptent le plus de communes imposées dans les conditions ci-dessus ; le Nord, pour 205 ; Seine-et-Oise, pour 289 ; le Pas-de-Calais, pour 249, et la Marne pour 243.

Ainsi, le nombre des communes les moins grevées a subi une diminution, tandis que celui des catégories imposées de 51 à 100 centimes on au-dessus s'est augmenté d'autant.

Constatons enfin que le revenu des bureaux de bienfaisance des communes de France s'élève à 32,270,355 fr., tandis qu'il n'atteignait l'année précédente que 31,485,782 francs ; il en résulte une augmentation de 784,573 fr. en faveur du dernier exercice.

En ce qui concerne les budgets de l'Algérie, on les sommes plus en face des mêmes catégories d'impositions. Nous n'avons plus là qu'une division en recettes ordinaires ou extraordinaires.

Les premières ont éprouvé, en 1884, une nouvelle et sensible augmentation ; elles sont à 15,826,826 fr., dépassant de 1,542,750 francs celles de 1883. Les secondes ont atteint 3 471.330 francs, en augmentation de 973,585 francs sur l'exercice passé.

Le montant des revenus des bureaux de bienfaisance des communes d'Algérie est de 299,935 francs, en progression de 10,700 francs.

Nous ne voulons point tirer de ce mouvement des impositions communales d'autres conclusions que celles de l'auteur même du rapport dont nous venons de présenter l'économie. Comme lui, nous estimons qu'en présence de cette tendance des charges locales à devenir plus lourdes, de cette accoissement continu des impositions communales, un devoir plus étroit s'impose aux administrations préfectorales de porter toute leur attention sur le règlement des budgets communaux afin d'en écarter dorénavant toute augmentation qui ne serait pas reconnue d'une utilité incontestable.

Les bois de Skiernewice ont retrouvé leur calme profond, et leurs hôtes habituels, pour parler comme les fabulistes, viennant d'être rendus à leurs amours.

En d'autres termes, les trois empereurs, ont quitté le château de Lowicz.

Les journaux sont remplis de détails sur cette entrevue importante : on y a beaucoup déjeuné, dîné et soupé. Les trois souverains ont couru le cerf, et passé la revue des régiments dont ils sont titulaires. Enfin, ils ont assisté, avant-hier soir, aux exercices de "pointe" et de "ballou" des danseuses du théâtre de Varsovie, mandées spécialement pour plaire à S. M. Guillaume.

Ce résultat, fait observer le *Journal du Havre*, semble, tout d'abord, insignifiant, et l'on pourrait déduire de là que tout s'est borné à une petite fête de famille, entre amis et *beaux cousins*. Eh bien! pas du tout! Et les journaux allemands, qui savent lire entre les lignes, triomphent bruyamment et veulent bien nous apprendre que le programme du prince de Bismark s'est réalisé de point en point.

"Le chancelier, disent les feuilles d'outre Rhin a vu couronner de succès l'œuvre patiente de ses longs efforts : il a réussi à faire signer un pacte d'amitié par les deux gouvernements qui avaient une cordiale envie de s'entre déchirer."

Les feuilles de Berlin ne sont pas les seules à célébrer l'heureuse portée de cette entrevue, " dont la France, grâce à l'esprit politique dont elle a fait preuve — quel esprit politique ? - récoltera, paraît-il, les fruits — quels fruits ? " et les journaux de Vienne et de Pétersbourg font chorus, avec un accord parfait.

Quant à nous, avant d'entonner l'hosanna, nous serions heureux, d'avoir quelques explications : " un pô plu di luce !" comme disait La Marmora.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willis, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal démocratique. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

On mande de Munich :

Une scène effrayante s'est produite au théâtre pendant les représentations Parsifal des pièces de Wagner. Un individu est devenu subitement fou et a cherché à étrangler une dame qui se trouvait près de lui.

Cette scène a produit une émotion indescriptible. On a réussi à arracher la victime des mains du forcené après une lutte émouvante.

Dans un salon.

—Et vous, monsieur Tanpin, quelle est votre opinion sur le divorce ?

—Moi, mesdames, j'accepte le divorce comme un compromis nécessaire, un procédé de rédaction d'un contrat nuisible, mais j'affirme que, pour un esprit élevé, une âme délicate, le divorce ne vaudra jamais le veuvage.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willis, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

On parle du jeune détenu qui vient de fabriquer une montre avec de la paille.

—Mais alors, s'écrie X.... une devient la légende de la paille humide !

Un gourmet, à l'un de ses amis :

—Comme tu fumes !

—C'est de famille. Mon grand-père fumait..... Des jambons ; moi, je fume des canaux !

Décédé hier lundi, 6 octobre 1884, à 5 heures de l'après-midi à Cutler 11 mois, à l'âge de 19 ans, ERNEST J. WENCK, jr, fils de Ernest J, et Rosa Wenck, natif de la Nouvelle-Orléans.

Décédé hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 20 mois, MARIE VALENTINE, fille de JULES DEFOURNEAUX et de DELIA BERMUDEZ. Les amis et connaissances des familles Defourneaux et Brust, ainsi que les membres de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, 7 octobre, à 4 heures P. M. Le corps est exposé coin St-Claude et St-Philippe.

De la part de la famille.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée VENDREDI, 10 octobre 1884, à 7 heures du matin, à l'église Notre Dame de Bon-Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de feu DOMINIQUE BERTIN. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 7 oct—2f

Salle de la Société Wire Co. No 2.—Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1884.—L'assemblée trimestrielle régulière de cette compagnie aura lieu MARDI, 7 octobre, à 7 1/2 heures P. M.

JOHN PEPPARD, Secrétaire aux archives.
7 oct—1f J. B FAGET, Président.

WONDER CURE.
97, rue Baronne.
Nlle Orléans, 20 février 1884.

Wonder Cure Manufacturing Co ,

Messieurs.—Ayant beaucoup souffert de rhumatismes pendant cinq ans, on m'a engagé à essayer votre remède merveilleux. J'en ai pris deux bouteilles et j'ai été immédiatement soulagé.

Je l'ai fait. 49, rue Bourbon.
24sept—1m—Mer. Dim.

A vendre—Une maison de résidence en bois à deux étages, renfermant six chambres avec salle à manger, dépendances etc. La maison mesure 35 pieds de face sur 210 de profondeur. Il y a aussi jardin avec plantes, arbustes etc. Pour plus amples renseignements et les conditions, s'adresse-er aux lieux. No 266 Chemin du Bay-ci, du 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, le dimanche excepté.
25 sept—1m Dim Mer o Vend

Agence d'Emigration Francaise

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française, sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

V. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street.
Presley Block. St-Paul. Minn.

Lisez ! Démocrates ! Lisez !
Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
The National Daily Democrat,
Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié par tout le monde de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de **Deux piastres seulement.** Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que cette seulement le papier blanc Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 7 oct—6m

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir le 1er décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de la ville.

Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" ferait toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clô